

Groupe Valeco,  
29 rue Louis de Broglie  
21 000 DIJON  
[lealemercier@groupevaleco.com](mailto:lealemercier@groupevaleco.com)  
06 44 30 84 68

DIJON, le 13 juin 2023.

**Objet :** Parcs éoliens de Nongée et de Nongée 2 sur la commune de Semide : mise en place d'une bourse aux arbres

Madame, Monsieur,

La construction du parc éolien de Nongée, composé de 4 éoliennes à l'ouest de la commune de Semide, a démarré récemment. L'acheminement des éoliennes sur site est prévue cet été et la mise en service du parc est prévue en début d'année 2024. Une extension de 2 éoliennes vers l'ouest, appelée parc éolien de Nongée 2, est également autorisée par le Préfet et va être construite dans un second temps.

Dans le cadre de ces projets de territoire, et pour accompagner les éventuels impacts paysagers depuis les lieux de vie les plus proches, il est proposé de mettre en place une bourse aux arbres.

#### **En quoi consiste la bourse aux arbres ?**

Afin de réduire la perception visuelle potentielle des éoliennes des parcs éoliens de Nongée et Nongée 2, les habitants de la commune de Semide ont la possibilité d'effectuer une demande de plantation de végétaux. Un ou plusieurs arbres par foyer seront ainsi financés par Valeco en fonction du nombre de demandes, du contenu des demandes ou encore de l'impact pressenti depuis le lieu ciblé (habitation ou parcelle). A titre d'information, l'étude paysagère menée dans le cadre du projet identifie les secteurs suivants comme les plus sensibles et pertinents pour la plantation de haies et/ou arbres : ferme de Scay, ferme de Baimont, ferme de la Grande Gloie, habitations de la frange urbaine Ouest de Semide (route d'Orfeuill) et entrée Est de Semide (route de Mont-Saint-Martin).

Ces secteurs seront donc privilégiés parmi les demandes et nous nous réservons un droit de refus si une demande venait à être jugée non pertinente.

Cette bourse aux arbres sera mise en place en partenariat avec les Pépinières de Saint-Lambert (7 route de Charbogne, 08310 Saint-Lambert-et-Mont-de-Jeux) sur la fin d'année (distribution envisagée en novembre 2023) selon la disponibilité des plants demandés.

#### **Comment postuler à cette bourse ?**

Si vous souhaitez bénéficier de cette bourse, il vous faudra nous retourner rempli le formulaire de candidature, soit par mail à l'adresse [bourse-aux-arbres-semide@groupevaleco.com](mailto:bourse-aux-arbres-semide@groupevaleco.com), soit par dépôt en mairie de Semide, soit par voie postale aux coordonnées suivantes :

Parc éolien de Nongée – VALECO – Agence Dijon  
A l'attention de Léa Lemercier,  
29 rue Louis de Broglie 21 000 DIJON.

**Le formulaire devra être transmis avant le 1<sup>er</sup> août 2023.** Une fois cette date dépassée, tous les dossiers seront automatiquement refusés.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

Léa LEMERCIER  
Chef de projet éolien





## FORMULAIRE DE CANDIDATURE A LA BOURSE AUX ARBRES DE SEMIDE

Nom et Prénom(s)\* : .....

Adresse : .....

Numéro de téléphone : .....

Section et numéro de parcelle\*\* : .....

*\*figurant sur l'acte de propriété*

*\*\* Le numéro de parcelle est un nombre n'excédant pas quatre chiffres inscrit dans votre titre de propriété. La section correspond à une ou deux lettres et précède le numéro de parcelle. Ils peuvent être trouvés sur Internet depuis le site [cadastre.gouv.fr](http://cadastre.gouv.fr) où il vous faudra renseigner diverses informations sur votre adresse pour obtenir ces données. Ils peuvent également être obtenus en mairie ou auprès du Service des Impôts.*

Pour leur pertinence écologique et en discussion avec la mairie de Semide, nous vous proposons les 10 essences suivantes d'arbres ou arbustes. Ceux-ci seront fournis en petits formats et potentiellement dépourvus de feuilles en raison de la saison. Ils atteindront leur taille adulte après un certain temps en fonction des essences.

Vous pouvez compléter puis nous réadresser ce formulaire afin que nous soyons informés de votre intérêt pour ce programme. Vous recevrez alors un ou plusieurs arbres ou arbustes, en fonction des données récoltées.

**Sélectionnez une à trois essences en indiquant 1, 2 ou 3 dans les cases par ordre de préférence :**

- Viorne obier (*Viburnum opulus*) – hauteur adulte = jusqu'à 3,5 m - touffes 1m à 1,25m à la plantation
- Sureau noir (*Sambucus nigra*) – hauteur adulte = jusqu'à 6 m - touffes 1m à 1,25m à la plantation
- Erable champêtre (*Acer campestre*) – hauteur adulte = jusqu'à 15 m
- Charme commun (*Carpinus betulus*) – hauteur adulte = jusqu'à 25 m
- Sorbier des Alpes (*Sorbus aria*) – hauteur adulte = jusqu'à 15 m
- Bouleau blanc (*Betula Verrucosa*) – hauteur adulte = jusqu'à 20 m
- Cerisier des oiseaux (*Prunus avium*) – hauteur adulte = jusqu'à 20 m
- Sorbier des oiseaux (*Sorbus aucuparia*) – hauteur adulte = jusqu'à 15 m
- Noisetier commun (*Corylus avellana*) – hauteur adulte = jusqu'à 6 m
- Pommier sauvage (*Malus sylvestris*) – hauteur adulte = jusqu'à 9 m

**Les arbres sont distribués sous forme de baliveaux ramifiés de hauteur totale 60cm à 80cm ou bien 1,50m à 1,75m à la plantation. Merci de nous indiquer votre préférence** (à noter que les baliveaux plus petits s'adaptent généralement mieux pour une plantation de plusieurs arbres successifs pour former une haie) :

- Baliveaux ramifiés 60cm à 80cm à la plantation
- Baliveaux ramifiés 1,50m à 1,75m à la plantation

Je certifie que les informations renseignées sont conformes

